



L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Curzon, sous la présidence de Monsieur Didier ROUX, Maire.

Date de convocation : 04/12/2023

Nombre de membres en exercice : 12

Présents : ROUX Didier – LAVERGNE Stéphane – LAMY Mireille – MEIZE Marie-Laure – BOUNOLLEAU Christophe – ANGUERAND Thierry – RIMBERT Boris – LAVERGNE Freddy – DUBELLOU Alain – POULAILLEAU Michel – POIRAUD Frédéric – CAILLAUD Didier

Nombre de votants : 12

Secrétaire de séance : BOUNOLLEAU Christophe

## LISTE DES DELIBERATIONS

### Financier :

- Gîte (devenir, tarifs) – *Approuvée de 10 voix pour et 2 abstentions*
- Dissolution du SIVU de la Trésorerie de Moutiers les Mauxfaits – *Approuvée à l'unanimité*
- Décision modificative n° 2 du budget principal 2023 – *Approuvée à l'unanimité*
- Ouverture des crédits d'investissement 2024 – *Approuvée à l'unanimité*
- Convention définissant les modalités de la prestation paie à façon dématérialisée via un échange de fichiers assurée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Vendée – Paie dématérialisation – *Approuvée à l'unanimité*
- Construction d'une salle polyvalente annexe intergénérationnelle – *Point reporté en janvier*

### Vendée Grand Littoral :

- Plan Local d'Urbanisme – Débat sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) – *Point reporté en janvier*
- Rapport d'activités 2022 – *Point reporté en janvier*

### Marchés publics :

- Attribution du marché de prestations de fauchage, débroussaillage des routes et de chemin de Curzon – *Approuvée à l'unanimité*
- Attribution du marché de prestation de balayage des voiries et dépendances de la commune – *Approuvée à 11 voix pour et 1 abstention*

### Points divers :

- Fresque destinée à embellir l'école (APE) + murs autour de la salle des fêtes (Ici et d'Ailleurs) – 12-13 avril lors du carnaval
- Vœux du Maire
- Legs RICHARD : cette année, il n'y a pas eu de dossiers d'inscription des étudiants déposés ; donc il n'y aura pas d'allocations versées pour 2023
- Chambre d'agriculture : zones d'accélération des énergies renouvelables
- Création des massifs place de la Mairie
- Création d'une frayère
- Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents de la fonction publique territoriale
- RDV Président VGL reporté à une date ultérieure

Le secrétaire de séance,  
Christophe BOUNOLLEAU

Le Maire,  
Didier ROUX

